

# LES ECHOS



BOLOGNE - MARAULT - ROÔCOURT-LA-CÔTE



N°3

TENNIS CLUB DE BOLOGNE

DÉCEMBRE  
2021

# L'EDITO DU MAIRE



## SOMMAIRE

### L'Edito du Maire

#### Vie Municipale

|  |         |
|--|---------|
| Le Forum des associations                  | P.3     |
| La caserne des sapeurs-pompiers de Bologne | P.4-5   |
| Square d'agrément                          | P.6-7   |
| Une matinée qui rassemble                  | P.8-9   |
| Les fermes d'antan                         | P.10-11 |
| Appel à nos commerçants et artisans        | P.12    |
| Concours 2021 des édifices publics fleuris | P.12    |
| Rappels de civisme                         | P.13    |
| Déchetteries : horaires d'hiver            |         |

#### Vie Associative

|   |         |
|---|---------|
| Calendrier des Animations et Manifestations sportives | P.14    |
| Zoom sur une association                              | p.14-16 |

#### Communication

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| Nos animaux domestiques         | P.17-18 |
| Les brèves                      | p.19-21 |
| Profil Facebook,                |         |
| Ordures ménagères, tri sélectif | P.22    |
| La recette gourmande            | P.23    |
| Informations Pratiques          | P.24    |



Madame, Monsieur,

Cette nouvelle édition de notre journal Les Echos N°3 qui marque déjà la fin de l'année nous permet de revenir sur les faits marquants des derniers mois.

A la mi-septembre les associations communales ont tenu leur Forum au niveau du terrain de foot afin de montrer au public par ce gage de dynamisme toute l'étendue de leurs activités.

Une quinzaine de jours auparavant, l'opération « Rendons notre village plus propre » a rencontré un vif succès par le nombre de personnes impliquées dans la collecte volontaire de déchets aux abords de nos routes et chemins.

Début Octobre la cérémonie départementale de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers s'est déroulée à Bologne et fut l'occasion de promotions de carrière et de remises de médailles.

L'amélioration du cadre de vie passe par le futur square d'agrément implanté dans le lotissement La Champagne non loin du supermarché. Les plantations viennent d'être réalisées et dès les beaux jours le tracé des allées sera effectué.

Nostalgie ou souvenir, le passé agricole de Bologne est évoqué dans les fermes d'antan. Au fil de votre lecture vous découvrirez aussi la vie du Tennis Club, les brèves toujours intéressantes ou la recette de saison.

En ce dernier mois de l'année déjà commencé, c'est avec quelques semaines d'avance, que je souhaite à chacune et à chacun de passer d'heureuses fêtes de fin d'année.

Le Maire,  
Francis HASSELBERGER

## Le Forum des Associations

Le 18 septembre dernier, s'est déroulé le Forum des Associations à Bologne.

L'objectif de ce Forum visait à rassembler les associations de la commune en extérieur pour profiter des infrastructures du foot, du tennis et du tir à l'arc. Les démonstrations et les animations prévues ont permis au public de découvrir les activités qu'elles proposent à leurs adhérents.

Fort heureusement le temps a joué en notre faveur. Après l'été que nous avons connu, les visiteurs étaient contents de sortir et de pouvoir découvrir les activités des différentes associations de Bologne sous le soleil et avec de l'animation.

Une buvette a pu se tenir sous la responsabilité du Tennis Club de Bologne accompagnée de gâteaux préparés par différentes associations. L'année prochaine une autre association se verra attribuer la buvette.

La journée a commencé à 10h30 avec un petit peu de public en fin de matinée et un peu plus en début d'après-midi. On a pu sentir un regain de cohésion et d'entraide entre associations qui faisait plaisir à voir. A partir de 17h00, les stands ont été progressivement rangés.



A noter l'aide précieuse de L'Hameçon Bolognais qui avait mis à disposition du matériel tel que des tonnelles.

Certaines associations se sont fait remarquer telles que les Etoiles Filantes pour leur dynamisme et leur endurance en enchainant les démonstrations ainsi que la caserne des Sapeurs-Pompiers de Bologne dont les participants ont su mettre l'ambiance.

A ce forum étaient présents :

Les Etoiles Filantes, Les Sapeurs-Pompiers de Bologne, l'Hameçon Bolognais, la Gymnastique Volontaire, Les Amis de la Musique, le Football Club de Bologne, Free Arrow, le Tennis Club de Bologne, l'ASB, l'ASCEB (Gi-Gong), le Comité d'Animation des Ecoles. C'est avec le pot de l'amitié que tous se sont quittés avec plein d'idées et de pistes d'amélioration pour l'année prochaine.

## La caserne des sapeurs-pompiers de Bologne : le service avant tout

Sans aucun doute vous connaissez ou avez déjà contacté les sapeurs-pompiers de la caserne de Bologne présents depuis de nombreuses années sur notre commune.

Dans un premier temps, située rue de l'Église, la caserne comptait alors une dizaine de volontaires. En 2001 le centre a intégré des locaux communaux situés rue de Chaumont. Le dernier « déménagement » s'est effectué en 2012, vers une caserne spécialement édifiée permettant d'acquérir de nouveaux véhicules mais offrant aussi plus d'espace au personnel.

Depuis cette date, le nombre de volontaires ainsi que le périmètre géographique d'intervention n'ont pas cessé de croître. Aujourd'hui, la caserne est composée de 23 volontaires âgés de 17 à 60 ans : 15 hommes et 8 femmes dont 2 infirmières. Nos pompiers n'interviennent pas uniquement sur nos 3 communes. En effet, leur secteur d'intervention comprend quelque 14 villages, allant de Vraincourt à Riaucourt, ou encore de Sexfontaines à Rochefort-sur-la-Côte.

Le détail comptable des interventions et sorties, en 2019, s'établit comme suit : 149 secours à personnes, 16 accidents de la route, 27 incendies, 3 risques technologiques et 9 opérations diverses assurés par les sapeurs-pompiers de Bologne.



Soit un total de 204 pour cette même année. Un chiffre stable par rapport aux années précédentes.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE MARNE

**DEVENEZ  
SAPEUR-POMPIER  
VOLONTAIRE**

Rvélez le sapeur-pompier volontaire qui est en vous !

Vous êtes intéressé (e)?  
Contactez-nous  
Tel : 03 25 30 25 25

SAPEURS-POMPIERS  
52

Courriel  
Soutien.territorial@sdls52.fr

La caserne est équipée de 3 véhicules : 1 VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes), 1 FPT (fourgon pompe-tonne) ainsi que d'une VL (véhicule léger) et d'une remorque destinée aux opérations diverses.

### Vous avez envie de les rejoindre ?

Vous pouvez les rencontrer chaque dimanche matin, ou bien contacter le chef de Centre afin d'obtenir d'avantage d'informations sur les modalités de recrutement et de formation.

Les sapeurs-pompiers ont toujours besoin de nouveaux volontaires afin d'assurer la sécurité de chacun d'entre nous et seront heureux de vous accueillir.

### Alors, pourquoi pas vous ?

Le samedi 2 octobre s'est déroulé à Bologne la journée Nationale des Sapeurs-Pompiers, à cette occasion le Centre de Secours vous a ouvert ses portes, pour le plus grand plaisir des grands, mais surtout des petits !

Le temps fort de cette journée a été la cérémonie présidée par le Colonel JACQUES, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Haute-Marne, accompagné du Président du Conseil Départemental, Nicolas LACROIX, et de nombreux autres représentants des corps constitués et de la municipalité.

A cette occasion un certain nombre de sapeurs-pompiers de Haute-Marne ont reçu des promotions ou ont été distingués par la remise de médailles ou encore la prise de fourragères.

La fin d'année approche, et nos pompiers ne tarderont pas à vous présenter leur calendrier 2022, nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



## Square d'agrément et de détente

Vous êtes nombreux à vous demander quelle sera la finalité des travaux de terrassement qui ont eu lieu rue de Champagne entre l'Intermarché et les premières maisons du lotissement...

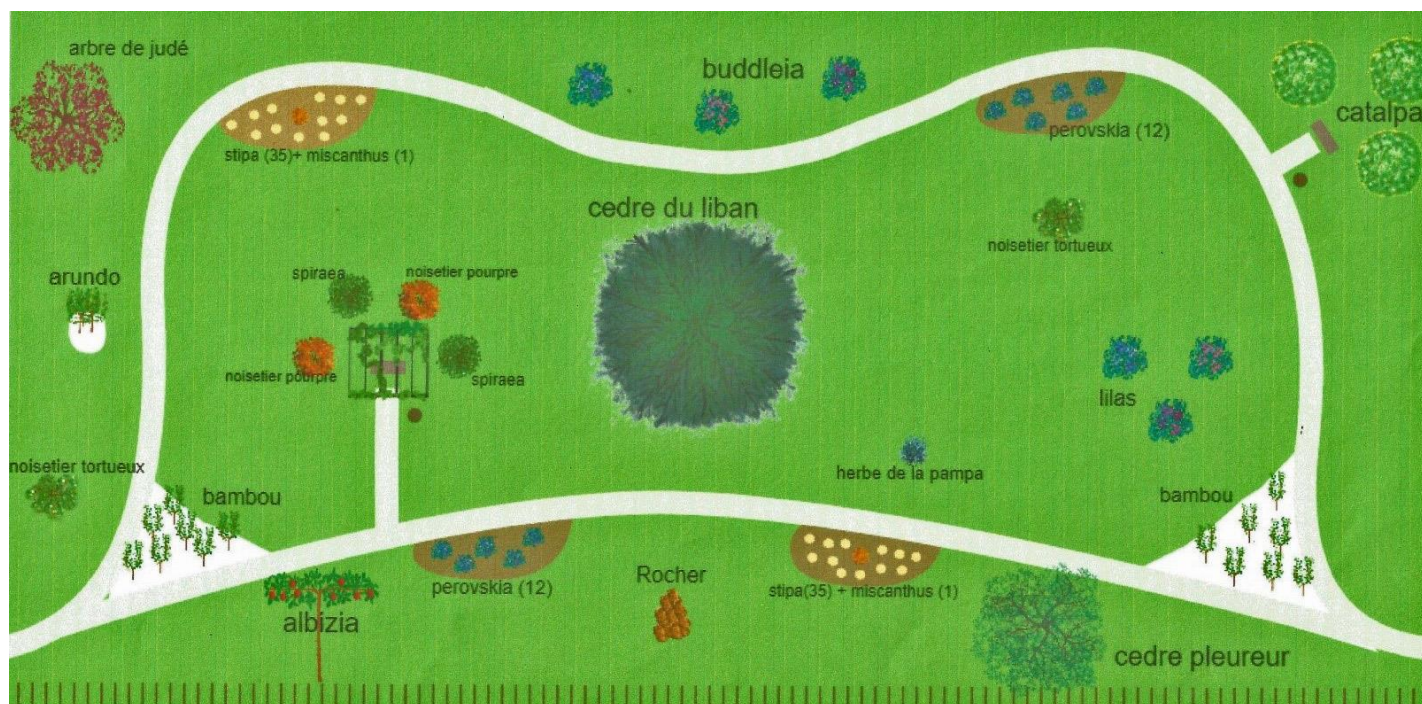
Un petit square sera aménagé à cet emplacement sur près de 2000 m<sup>2</sup> avec différentes essences d'arbres dont la hauteur s'étagera de 5 mètres environ (pour les albizia) jusqu'à plus de 15 mètres (pour le cèdre du Liban).

Une quinzaine de plantations ont été effectuées récemment, novembre étant la période faste pour une bonne reprise avant l'hiver. D'autres plantes sont également prévues comme des herbes de la pampa, des miscanthus, des stipa, des bambous, des spiraea, des syringa, etc....

Les travaux sont effectués par Thierry et Dylan, nos spécialistes espaces verts des services techniques. Dès que le temps le permettra, après ces plantations, un chemin de promenade sera aménagé, avec des bancs, pour profiter de cet endroit à la fois reposant et odorant...

Le plan de ce projet et quelques photos des différentes essences vous donneront un aperçu de ce nouveau square.

Bonne balade.



*Le plan du square*

**Cèdre du Liban** (*cedrus libani*)

**Hauteur** : de 15 à 25 m

**Diamètre** : de 8 à 12 m

**Plantation** : printemps ou à l'automne

**Sol** : pas trop humide et bien drainé

**Exposition** : mi-ombre puis ensoleillée

**Entretien** : arrosage régulier les deux premières années



**Albizia** (*albizia julibrissin ombrella*)

**Hauteur** : de 3 à 5 m

**Diamètre** : 6 m

**Plantation** : au printemps avril-mai

**Sol** : léger et drainé

**Exposition** : ensoleillée

**Entretien** : taille pour maintenir un beau port avant reprise de la végétation



**Arbre de Judée** (*cercis siliquastrum*)

**Hauteur** : 10 m environ

**Diamètre** : 6 m

**Plantation** : automne

**Sol** : riche et drainé

**Exposition** : ensoleillée ou mi-ombre

**Entretien** : arrosage les trois premiers étés, taille légère pour une forme homogène



## Une matinée qui rassemble autour d'un enjeu commun

Près d'une cinquantaine d'habitants de nos trois communes se sont déplacés pour participer à la matinée « Rendons notre village plus propre », organisée le samedi 4 septembre de 9h à 12h en partenariat avec l'association de pêche « l'Hameçon Bolognais », permettant ainsi le ramassage de débris sur les territoires de Bologne, Marault et Roôcourt-la-Côte.

Au vu des quelques photos ci-dessous, il était vraiment utile de joindre nos efforts pour redonner un aspect bien plus propre à la nature qui nous entoure.



*Découverte d'amas de pneus*



*Et d'une décharge à ciel ouvert*

Les déchets les plus divers ont été collectés, notamment des pneus, câbles, tôles et autres déchets métalliques inattendus comme un fer à repasser, sans parler de tous les plastiques et verres. Les forêts sont malheureusement les plus impactées par des dépôts sauvages.



*Des quantités de câble impressionnantes*



*Cinq remorques directement déchargées*

Les nombreux enfants ont apporté leur contribution avec un enthousiasme et un coup d'œil quasi infallible à même de débusquer les petits déchets semi enfouis dans la végétation.



**Le camion des services techniques a dû faire deux voyages pour tout transporter en déchetterie après une collecte de trois heures seulement !**



Nous adressons nos remerciements à tous les habitants, élus et pêcheurs présents pour leur participation et le temps qu'ils ont pu consacrer à cette tâche. Cette matinée « Rendons notre village plus propre » a également permis de sensibiliser sur la fragilité de nos écosystèmes en montrant du doigt les incivilités encore trop nombreuses de nos jours.

## Les fermes d'antan à Bologne

Quelques décennies en arrière, Bologne comptait une dizaine de fermes : Ferme des Tilleuls, de l'Assault, Colas, Vautrin, Masson repris par JC Hollandre puis Didier Guillaumot, Henri Michel (père et fils), Leseur (frères), Blanchot, Paquier et Drouhin qui, outre son troupeau de vaches à viande, exploitait un petit abattoir situé rue de l'Église.



Dans quelques-unes on pouvait acheter des œufs, de la crème crue (un régal) et bien entendu du lait de vache tout frais. Les habitués venaient dans la journée déposer leur « pot à lait » avec la somme d'argent dans le couvercle et le récupéraient le soir, fraîchement rempli par la fermière.



La ferme Paquier couvrait 50 hectares et élevait 45 vaches à lait et à viande. Comme dans toutes les autres fermes on cultivait des céréales. Jean disposait de 4 chevaux pour labourer 30 hectares environ. Le modernisme est arrivé chez lui dans les années 1954/55 avec l'achat d'un tracteur Renault à essence.

*Un tracteur Vierzon et non pas celui de Jean en pleine action, célèbre par son bruit caractéristique et . . . ses fumées*

Nombreux étaient les chevaux de trait à cette époque, pas uniquement dans les fermes, mais également aux forges de Bologne, à la scierie Schmitt, à l'usine des Pyroligneux, etc . . . La plus célèbre des juments a été, sans aucun doute, la « Charlotte du père Michel » car elle servait également à tirer le corbillard lors des obsèques.

La traite des vaches se faisait à la main, on allait les chercher au pré pour les conduire à l'étable et ensuite les ramener à leur pâture.

On élevait également des cochons à la ferme qui terminaient bien souvent chez Drouhin. Il n'était pas rare, à l'époque, d'entendre les bêtes « couiner », de plus il fallait les maintenir à 3 ou 4 personnes pour qu'elles ne s'échappent pas.

A cette période, se trouvait également dans la cour, à l'entrée de la ferme, le « tas de fumier », il était dit que plus il était important, plus les propriétaires étaient riches (je n'ai jamais osé leur demander si cela était vrai. . .)

En ce temps-là, il fallait emmener boire les vaches à l'abreuvoir rue de la Fontaine près du lavoir, beaucoup de troupeaux se croisaient et il fallait veiller à ne pas les mélanger car les bêtes se battaient entre elles. . . Puis vinrent les abreuvoirs automatiques dans les étables. . . Bologne a renoué avec cet ancien temps grâce aux services techniques, avec la pose d'un abreuvoir d'époque au même endroit. . .



J'espère que ce petit texte vous aura, pour certains, rajeuni de quelques années et vous aura permis de vous évader et pour d'autres de découvrir ou même rêver de la « vie à la campagne » telle qu'elle était courant des années cinquante.

## Appel à nos commerçants et artisans

---

Nous souhaitons établir « la carte de visite » de l'ensemble des commerçants et artisans qui exercent sur nos trois communes afin de la publier progressivement dans notre journal.

Aussi nous lançons cet appel pour que vous vous manifestiez auprès de notre journal. Il vous suffira d'envoyer votre carte de visite ou tout autre moyen d'identification (en-tête de lettre/facture, cachet de votre société ou activité). Bien sûr nous disposons déjà d'un certain nombre d'entre elles, mais nous voulons être aussi complets que possible.

### **Notre adresse :**

Les Echos : Mairie de Bologne - 1 Place de la Mairie - 52310 BOLOGNE  
[contact@mairie-bologne.fr](mailto:contact@mairie-bologne.fr)

## Concours 2021 des édifices publics fleuris

---

Nous avons eu le plaisir d'apprendre par la Maison Départementale du Tourisme de Haute-Marne que les membres du jury de l'Arrondissement de Chaumont avaient attribué un prix pour le fleurissement de la mairie et de sa place ainsi que les ponts sur le bief de la Marne à Bologne et le lavoir de Roôcourt-la-Côte dans la catégorie :

Bâtiments publics

PRIX D'ENSEMBLE

Les diplômes et les prix ont été remis lors de la cérémonie officielle de fleurissement qui s'est déroulée le 2 Décembre.

Cette distinction est une marque de reconnaissance du travail fourni par nos équipes.



**Lavoir fleuri**  
**de Roôcourt-la-Côte**

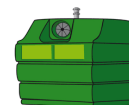
## Rappels de civisme

### Nuisances sonores :

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies etc...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

Ne laisser aucun débris aux abords des containers à verre et à papier !!!



Le brûlage (déchets verts, etc...) est interdit. Les dépôts doivent être faits en déchetterie.

Veiller à la taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété ainsi que sur la voie publique.



## Déchetteries : horaires d'hiver - 2 Novembre au 31 Janvier

### BOLOGNE

| Lundi           | Mardi | Mercredi        | Jeudi | Vendredi        | Samedi                             |
|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|------------------------------------|
| 10 :00 – 12 :00 |       | 13 :30 – 16 :00 |       | 13 :30 – 16 :00 | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :00 |

*En cas de nécessité, nous vous proposons les alternatives suivantes :*

### CHAUMONT BROTTE

| Lundi                              | Mardi                              | Mercredi                           | Jeudi | Vendredi                           | Samedi                             |
|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------|------------------------------------|------------------------------------|
| 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 |       | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 |

### CHAUMONT ZI (Dame Huguenote)

| Lundi                              | Mardi | Mercredi                           | Jeudi                              | Vendredi                           | Samedi                             |
|------------------------------------|-------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 |       | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 | 09 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 |

### FRONCLES

| Lundi | Mardi           | Mercredi | Jeudi           | Vendredi | Samedi                             |
|-------|-----------------|----------|-----------------|----------|------------------------------------|
|       | 13 :30 – 16 :30 |          | 10 :00 – 12 :00 |          | 10 :00 – 12 :00<br>13 :30 – 16 :30 |



### Calendrier des animations et manifestations sportives

---

**Après-midi récréative**      **12 Décembre**

Cette après-midi est organisée par les parents d'élèves de 14 à 17 heures à la salle des fêtes

**Concert de Noël**              **18 Décembre**

Concert unique donné à la salle des fêtes à partir de 17 heures 30

**Corrida de Noël**              **19 Décembre**

3 courses sont prévues :  
600 m pour les plus jeunes  
2300 m pour les adultes  
8250 m pour les adultes élités  
A noter que 1€ provenant de chaque inscription sera reversé à la Ligue Contre le Cancer

**Repas des anciens**          **15 Janvier**

Ce repas se déroulera à la salle des fêtes et sera agrémenté d'un spectacle proposé par les majorettes des Etoiles Filantes



### Zoom sur une association

---

#### Le Tennis Club de Bologne

Au début des années 1980, le Ministère de la Jeunesse et des Sports avait lancé une opération pour favoriser le développement du tennis : « 5 000 courts gratuits ». Après cette annonce, Monsieur Humbert, alors Maire de la commune, n'a pas hésité à faire la démarche pour bénéficier de cette opportunité et faire réaliser deux courts de tennis extérieurs.

Le Tennis Club de Bologne a donc vu le jour en ces années « fastes » et Mr Jacques Chantier en est devenu le premier président.

Depuis, de nombreuses personnes se sont investies, après Jacques Chantier (dont les courts extérieurs portent le nom) Françoise Guérin s'est occupée de la présidence au même titre que

Guy Aubriot, Bruno Meunier, Baptiste George et aujourd'hui Alexandre Ansart, sans compter tous les autres bénévoles qui ont entouré tous ses responsables.



Il n'y a pas que les courts extérieurs qui ont permis la pratique du tennis, une première salle de tennis se trouvait sur le site de la SEPAC route de Marault. Tous les événements (en cas de pluie) ont pu s'y dérouler : plusieurs fêtes du tennis (fin juin chaque année), le tournoi open, le tournoi du canton pour les jeunes (entente avec le club de Vignory - Froncles). Aujourd'hui, la salle de tennis se trouve au PHM.

La saison 1983/1984 a été une saison unique. D'abord grâce à Yannick Noah et sa victoire à Roland Garros, et surtout par l'élan que cette victoire a entraîné chez les jeunes. Le nombre de licences de tennis en France ont énormément augmenté et notamment pour notre club de Bologne qui a dépassé, cette année-là, les 240 licenciés.

Aujourd'hui, le club compte un peu plus de 55 licenciés et s'étoffe régulièrement depuis quelques années. C'est surtout auprès des jeunes que le club cherche à se développer car c'est aussi un objectif lancé par la Fédération Française de Tennis. Gilles Moretton (le nouveau président de la Fédération) en fait même une de ses priorités.

Sur le plan sportif, le club évolue depuis quelques années au plus haut niveau départemental en hiver (pas de phase régionale l'hiver) et au niveau régional au printemps. L'équipe se maintient tous les ans.

Pour rester sur cette bonne dynamique, le club a fait appel à Jules Troussel, diplômé d'état à la pratique du tennis, pour l'entraînement des jeunes du club 3 heures par semaine.

En juin, le club organise à nouveau son tournoi. C'était la première édition depuis le début des années 1990 avec une soixantaine d'inscrits. A terme, le club souhaiterait atteindre la barre symbolique des 100 inscrits.

Pour clôturer le tournoi, le club enchaîne sur son événement qui est la fête du tennis lors du dernier week-end de juin.



C'est l'occasion pour tous les licenciés de se retrouver pour un moment festif et convivial afin de fêter l'anniversaire du club. D'ailleurs, cette année, le club a soufflé sa quarantième bougie.

Un tournoi de double mixte est organisé et ouvert à tous, même pour les non licenciés, qui souhaitent découvrir la pratique du tennis.

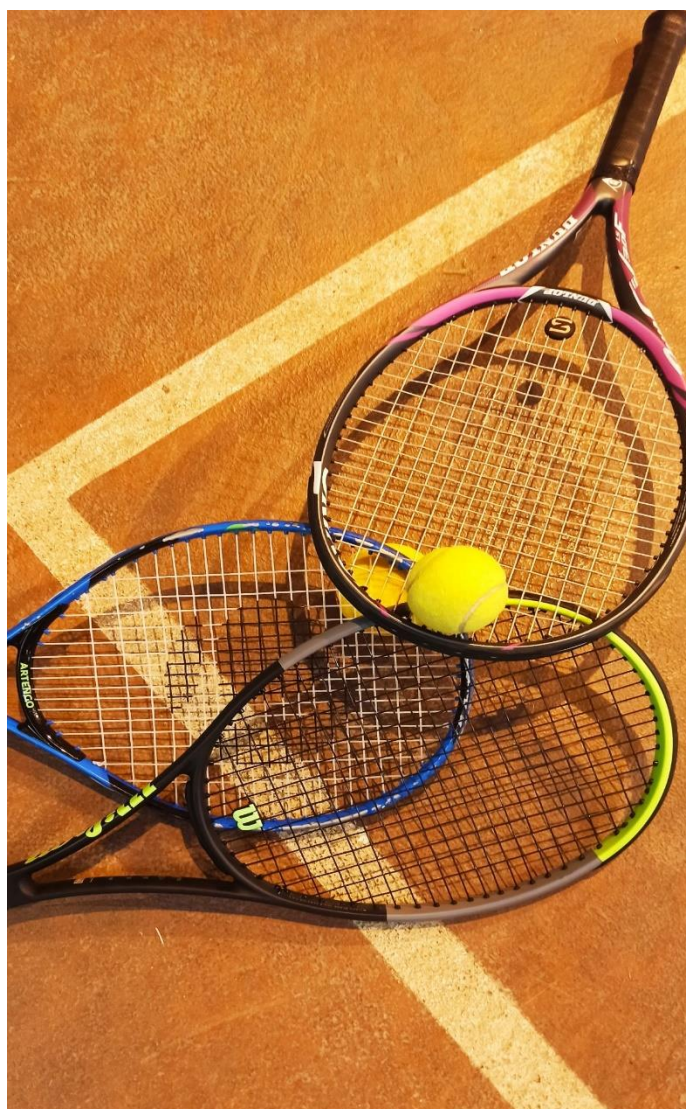
Le club organise aussi d'autres événements comme Halloween récemment, Noël, la galette du tennis et Pâques.

Le club s'active vivement dans la recherche de partenaires pour développer l'enseignement dispensé aux jeunes mais également aux adultes. Aussi, un projet de salle est à l'étude bien que le contexte économique soit si particulier.

Notre Tennis Club est actuellement en bonne santé au vu du nombre croissant d'adhérents et entretient par son animation une ambiance conviviale et accueillante.



***De la pratique encore et... toujours***



 **Nos animaux domestiques : le point sur la réglementation**

---

Nous sommes souvent mis à contribution pour récupérer des animaux errants (chat ou chien) qui peuvent, malgré eux, être une source de problèmes de sécurité publique et/ou sanitaire. Aussi, il est bon de connaître quelques points de droit et les démarches à suivre qui s'imposent.

**Qu'est-ce qu'un chat errant ?**

Les notions de divagation des chats et de responsabilité des propriétaires sont définies par le législateur (article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime) : « *Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui* ».

Deux points à connaître : tout chat de plus de 7 mois, né après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, doit être identifié par un moyen approprié : puce électronique, tatouage, collier ou médaille et tout chat nourri par un particulier est considéré comme lui appartenant.

**Que faire s'il s'agit d'un chat errant blessé ?**

Dans le cas particulier d'un animal trouvé blessé sur la voie publique, la prise en charge incombe à la fourrière pendant ses heures d'ouverture. L'animal récupéré sera soigné par son vétérinaire attitré. En dehors de ses heures d'ouverture, la mairie l'emmènera chez le vétérinaire ayant signé une convention avec elle. Il pourra alors soigner et hospitaliser l'animal en attendant sa prise en charge par la fourrière.

**Qui contacter pour la prise en charge des animaux errants ?**

Il faut tout d'abord vérifier s'il s'agit bien d'un chat errant. Lorsqu'il porte un collier ou une médaille avec les coordonnées de son propriétaire, il vaut mieux essayer de le contacter. Il est également important de savoir si le voisinage connaît l'animal et son propriétaire. Si l'animal possède un tatouage lisible ou le numéro de sa puce électronique sur une médaille, vous pouvez contacter le service identification I-CAD (Fichier national d'identification des carnivores domestiques) par téléphone (0810 778 778) ou par e-mail ([contact@i-cad.fr](mailto:contact@i-cad.fr)).

En cas de recherche infructueuse, il convient de contacter la mairie qui s'occupera de mettre l'animal en fourrière ou en sécurité si celle-ci est fermée ou saturée.

## Le cas des chiens errants

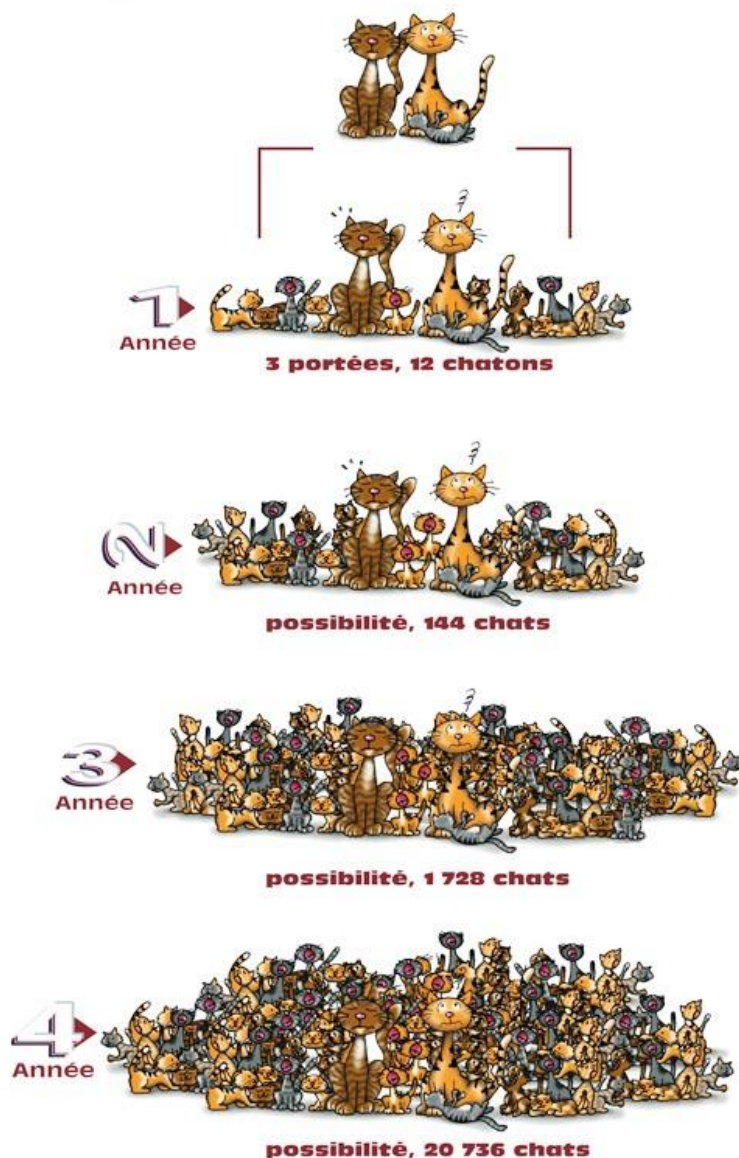
On entend par chien errant, un chien qui est laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître. Cette situation est interdite en France et est punie d'une contravention de deuxième classe

## La fourrière

En fourrière les animaux sont gardés pendant un délai de huit jours ouvrés. Lorsque les chiens et chats accueillis sont identifiés (puce, tatouage, collier identifiant le maître), la fourrière prévient le propriétaire. Si celui-ci vient chercher l'animal dans ce délai, il lui est restitué après paiement des frais de fourrière et des frais éventuels.

Les animaux non réclamés au-delà du délai de 8 jours ouvrés sont considérés abandonnés. La fourrière peut garder les animaux dans la limite de sa capacité d'accueil, les céder à titre gratuit lors des « journées portes ouvertes » ou à un refuge ou à une association disposant d'un refuge, après avis favorable d'un vétérinaire, ou les faire euthanasier si ce dernier en constate la nécessité.

# La prolifération du chat



### Du neuf à l'école primaire

Profitant des vacances de la Toussaint et avant que le froid n'arrive, l'entreprise Grosmaire de Doulaincourt a procédé au changement de la chaudière à gaz de l'école primaire. L'ancienne avait quasiment rendu l'âme après 30 ans de bons et loyaux services.



Auparavant, il a fallu démonter celle en place et surtout découper en plusieurs morceaux la cuve à fuel de 10 000 l utilisée à l'origine avant l'arrivée du gaz. Une société spécialisée a dû pomper 9000 l d'un mélange eau/fuel en vue de son traitement dans un centre agréé et après cette opération le découpage et la mise au rebut de la cuve ont pu être effectués.

Le nouveau matériel mis en place se compose de 2 chaudières en cascade qui fonctionneront alternativement suivant les besoins, ceci afin d'éviter une coupure du chauffage en cas de panne de l'une d'elles.

Ce type de matériel permettra d'obtenir un rendement supérieur de 20 à 30% par rapport à l'ancienne installation. Toutes les tuyauteries ont subi un débouage afin d'optimiser le rendement des radiateurs. Voici les parents rassurés quant aux vagues de froid ou autres intempéries hivernales, leurs enfants seront bien au chaud.



## Drôle d'engin vu sur le canal entre Bologne et Roôcourt...

Depuis quelques années, Voies Navigables de France (VNF) est confronté aux nuisances liées aux plantes envahissantes dont les impacts sur la navigation et la pêche se font largement ressentir.

Quand elles sont envahissantes, ces plantes aquatiques appelées « myriophylle hétérophylle » deviennent vite un fléau pour les usagers comme pour le gestionnaire du réseau navigable.

En effet, elles perturbent la gestion hydraulique en obstruant les vannes, bloquant les portes d'écluses, et nécessitent de fréquentes interventions manuelles des agents VNF.

En action quelques jours sur Bologne et Roôcourt-la-Côte, une faucardeuse d'un drôle de genre est intervenue sur le canal entre Champagne et Bourgogne en octobre non pas pour éradiquer cette plante mais bien pour permettre l'usage de la voie d'eau.

C'est une entreprise alsacienne mandatée par les services VNF qui est en charge de ce travail avec un coût non négligeable pour ce service public...



**Faucardeuse utilisée pour l'arrachage de la myriophylle hétérophylle**

## Avant-première pour les primeurs

Dans quelques mois, probablement dans les premiers jours de Mars, s'ouvrira au centre de Bologne un magasin de fruits et légumes, produits locaux et régionaux avec, en outre, un étal de poissonnerie et un coin réservé aux ouvrages culinaires.

Cette offre très complète répondra sans aucun doute aux besoins de nos habitants et de la zone d'attractivité de notre commune.



## Le « Pont Rouge » à nouveau rouge...

Cure de rajeunissement pour le pont de la Marne à Roôcourt-la-Côte avec un coup de peinture rouge bien mérité. Un travail de plusieurs semaines, et notamment des reprises de maçonnerie, des remplacements de tubes, a été réalisé avec minutie par les agents des services techniques.

D'autres travaux d'embellissement seront menés courant 2022 pour conserver l'attrait et la typicité de ce village !



***Piliers et barreaux ont été entièrement nettoyés et repeints***

## Mairie de Bologne-Marault-Roôcourt sur Facebook

Les réseaux sociaux sont un support de communication important, attendu et apprécié par la population de notre commune.

Nous notons une croissance importante de la consultation de cette page d'information avec à ce jour 685 abonnés.

Vous y trouvez des publications diverses et variées mais aussi des photos sur l'embellissement floral ou les décorations de Noël par exemple.

Pour nous y rejoindre, tapez dans la barre de recherche de votre navigateur :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Bologne-Marault-Roôcourt>

**Et surtout abonnez-vous !**



## Ordures ménagères, Tri sélectif

Vous trouverez ci-dessous un rappel des dates d'enlèvement des ordures ménagères, du ramassage des sacs jaunes (tri sélectif) détaillé en fonction de nos trois communes.

### Enlèvement des ordures ménagères (poubelles à couvercle noir)

**Pour les trois communes :**

**Le mercredi matin de façon hebdomadaire.**

Les poubelles peuvent être sorties la veille au soir à partir de 19 h.

### Tri sélectif (poubelles à couvercle jaune et sacs jaunes)

Ce ramassage s'effectue uniquement les semaines paires tout au long de l'année, à l'exception des jours correspondant à des jours fériés.

**Bologne et Roôcourt-la-Côte : le lundi matin**  
**Marault : le vendredi matin**

Les poubelles et sacs peuvent être sortis la veille au soir à partir de 19 h.



### Boeuf à la bière de Haute-Marne Du chef Guillaume LEICHNER « Auberge Le Commerce »

Préparation : 25 minutes

Cuisson : 80 minutes

#### Ingrédients (4 personnes)

- Bœuf à braiser 600 g
- Bière blonde de Haute-Marne, une bouteille de 75 cl
- Sauce Worcestershire 2 c. s.
- 40 g de beurre
- 20 g de farine
- 8 pommes de terre
- 4 carottes
- 3 oignons
- 1 botte de persil
- 1 feuille de laurier
- Sel et poivre

**Accompagnement :** une bière de Haute-Marne de votre choix pour ravir les papilles ou encore un vin rouge assez corsé.

A consommer avec modération.

#### Préparation du bœuf mijoté à la bière de Haute-Marne

1. **Préchauffer le four**, régler le thermostat sur 7 (soit 200°C).
2. **Eplucher** les oignons les émincer finement et les faire revenir au beurre.
3. **Emincer** le persil et l'ajouter aux oignons.
4. **Couper** le bœuf en gros morceaux, le faire revenir dans une cocotte allant au four.
5. **Après** coloration, fariner la viande puis ajouter le mélange oignons/persil, la feuille de laurier ainsi que la sauce Worcestershire et déglacer avec la bière blonde.
6. **Enfourner** pour 30 min. à 200°C.
7. **Pendant ce temps**, laver et éplucher les pommes de terre et les carottes puis les cuire à la vapeur.
8. **Sortir** la cocotte et abaisser la température du four à 150°C. (Thermostat 5).
9. **Préparer un roux**, le verser sur le mijoté, faire chauffer quelques minutes sur feu vif jusqu'à obtention d'une sauce épaisse.
10. **Enfourner** pour 50 min.
11. **Surveiller** la cuisson pour s'assurer que le mijoté ne s'assèche pas, si besoin est, rajouter de la bière ou de l'eau.
12. **Assaisonner** les pommes de terre et les carottes d'un filet d'huile d'olive, saler et poivrer légèrement.
13. **Une fois** le mijoté cuit, le servir immédiatement dans un plat avec la garniture.

# À table !

### Mairie

Adresse : 1 place de la Mairie 52310 Bologne

Horaires d'ouverture au public : **A partir du 1 Décembre**

du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi et vendredi de 9h à 12h

N° de tel : 03 25 01 41 23

Adresse mail : [contact@mairie-bologne.fr](mailto:contact@mairie-bologne.fr)

Facebook : Mairie-de-Bologne-Marault-Roôcourt

### Soins et santé

Cabinet médical : 03 25 01 40 23

Pharmacie : 03 25 01 40 34

### Infirmières

Pascale Maes : 06 81 36 63 74

Sylvie Marié : 06 72 35 41 04

Charlotte Tilland : 06 72 35 41 04

**Kinésithérapeutes** : 03 25 01 60 43

**Dentiste** : 03 25 01 42 27

**Pompiers 18**

**Gendarmerie 17**

N° de tel : 03 25 01 42 17

**SAMU 15 ou 112**

### Ouverture de la Médiathèque

Notre médiathèque accueille désormais les personnes désireuses d'emprunter des livres ou des CD *une fois par semaine*.

**Horaire** : le samedi de 10h à 12h.



**Le ramassage des sapins naturels se fera par les agents des services techniques le 10 janvier.**

**Merci de les déposer sur le trottoir pour 8h (sans décoration ni guirlande)**



**Prochaine date du don du sang :**

***Jeudi 10 Février 2022***

***L'équipe éditoriale vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.***

Bulletin Communal

Responsable Michel DAMPEYROUX

Directeur de la publication Francis HASSELBERGER

Imprimé par nos soins. **Ne pas jeter sur la voie publique**